

Zeitschrift:	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
Herausgeber:	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
Band:	28 (1843)
Artikel:	Quelques mots sur la matière organique des eaux thermales
Autor:	Lébert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-89760

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VIII.

QUELQUES MOTS

SUR

LA MATIÈRE ORGANIQUE DES EAUX THERMALES,

PAR LE DR LÉBERT.

Remis par l'auteur.

Les recherches micrographiques, en général peu cultivées dans le canton de Vaud, ont fait le sujet spécial des études du Dr Lébert, qui depuis six ans s'en est occupé avec beaucoup de suite. Reconnaissant, dès le début de ces travaux, qu'il fallait une grande habitude et des connaissances très-variées en histoire naturelle pour arriver à des résultats sûrs et positifs au moyen du microscope, il s'est occupé en premier lieu d'observations sur l'organisation des êtres les plus bas placés dans le règne végétal et le règne animal. Il a examiné avec suite les infusoires et les algues en général, et spécialement leur existence dans les eaux minérales. Ces recherches ont été faites sur place dans les principales eaux thermales de la Suisse, et ont surtout démontré que la matière dite organique (*Barégine, Glairine, etc.*,) de ces eaux est composée d'algues et d'infusoires, et que ce n'est nullement par l'analyse chimique, qu'on peut décider de leur nature, mais que c'est plutôt au moyen du microscope qu'il faut de plus en plus compléter la faune et la flore des eaux minérales.

Après avoir étudié les dernières limites du règne animal et du règne végétal, et les rapports qui existent entre les êtres inférieurs des deux règnes, le Dr Lébert s'est livré depuis quatre ans à des travaux de physiologie normale et pathologique. Cette dernière, et surtout son application à la médecine pratique, a été le principal but de ses travaux. Mais de bonne heure il a reconnu, que pour apprécier les altérations morbides de nos organes et des tissus qui les composent, il fallait connaître à fond leur composition à l'état normal; et pour comprendre cette dernière, pour y voir quelque chose de plus qu'une simple diversité de forme, il fallait en suivre le développement et les étudier dans les différentes formes des quatre classes des animaux vertébrés. Ainsi, le Dr Lébert a fait marcher de front dans ses études l'élément génétique comparatif, et l'état de développement parfait de chaque tissu.

Il a fait une partie de ces recherches en commun avec M. le Dr Prevost, de Genève, qui, à juste titre, est placé en première ligne parmi les physiologistes qui se sont occupés de ce sujet; et ces Messieurs publieront bientôt ensemble un travail à peu près terminé sur le développement de l'imatose et l'histogénésie primitive en général.

Ces études d'histoire naturelle et d'anatomie générale ont bien facilité les travaux du Dr Lébert sur la physiologie pathologique, dans laquelle il a suivi la double marche de l'expérimentation sur les animaux, et de l'examen de toute espèce de produits morbides, soit de sécrétion anormale, soit de pièces enlevées par des opérations, soit d'organes trouvés malades par l'autopsie cadavéri-

que. Pour étendre ces travaux, il a passé l'hiver dernier à Paris, où il a eu une grande facilité pour les compléter, tant par l'abondance des matériaux, que par l'accueil bienveillant et libéral des hommes placés à la tête de l'instruction médicale en France. Le Dr Lébert est parvenu à trouver pour tout ce qui est réellement différent en pathologie, des éléments moléculaires particuliers, et il a pu classer ces produits d'après leur composition élémentaire. Entre autres, il a trouvé un élément particulier qui n'avait pas été décrit avant lui, pour les tubercules, sujet qui a été vivement discuté par la Société anatomique de Paris, qui a en grande partie adopté les conclusions du médecin vaudois. M. Louis en a inséré un résumé dans la nouvelle édition de son ouvrage classique sur la phthisie pulmonaire. Le Dr Lébert a aujourd'hui les matériaux tout prêts pour la rédaction touchant l'histoire physiologique, expérimentale et microscopique de l'inflammation, de l'exsudation, de la suppuration, de la gangrène, de la régénération des divers tissus lésés, des tubercules, des tumeurs en général, et surtout des tumeurs cancéreuses. Ces divers chapitres en amèneront un dernier sur la théorie générale des formations pathologiques. Comme ces travaux ne peuvent avoir de la valeur que lorsqu'ils seront basés sur un grand nombre de faits bien observés, et sur l'étude physiologique combinée avec l'étude au lit des malades, le Dr Lébert n'a pas voulu livrer ses travaux prématurément à l'impression, et ce ne sera que dans un an ou deux qu'il les soumettra au jugement du public.
